



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68    Tél. 032 889 69 72  
Case postale 556    Fax 032 889 69 73  
CH-2002 Neuchâtel    [ciip@ne.ch](mailto:ciip@ne.ch)  
[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

## Communiqué de presse de la CIIP, 27 janvier 2022

### Les cantons membres de la CIIP s'entendent sur des allègements progressifs dans les écoles

À la suite des dernières données concernant la situation pandémique et d'une meilleure connaissance médicale des nouveaux variants, les cantons membres de la CIIP se sont coordonnés pour prévoir un allègement progressif des mesures de protection mises en place à la rentrée de janvier dans les écoles. Les enfants et les jeunes ont déjà payé un lourd tribut tout au long de cette crise. Il est donc nécessaire de pouvoir lever aussi rapidement que possible, les mesures impactant la relation pédagogique et les apprentissages des élèves de la scolarité obligatoire.

Les dernières connaissances concernant la dangerosité du virus Omicron et l'évolution de la situation pandémique permettent aux Départements cantonaux de l'Instruction publique de déterminer une tendance commune pour l'allègement des mesures de l'école primaire et du cycle d'orientation.

Si l'évolution se confirme, ce processus d'allègement se fera par étapes, dès début février, pour aboutir à une normalisation importante dans le contexte scolaire. Les cantons membres de la CIIP pourront alors renoncer au port du masque pour les élèves de l'école primaire (5H-8H) et ensuite au port du masque pour les élèves du secondaire I (9H à 11H).

Dès le courant de février encore, la majorité des cantons n'interdira plus les camps et les sorties avec nuitées. La sécurité sanitaire sera alors assurée par un test préventif des participant.es avant le départ.

Les mesures de protection comme les gestes barrières (distanciation, hygiène des mains, aération systématisée et désinfection du mobilier) restent bien sûr maintenues, mais la politique préventive des tests répétitifs pourra être progressivement abandonnée pour tous les degrés.

L'évolution régionale de la situation sanitaire conduira le calendrier de l'abandon progressif des mesures mises en place.

Enfin, les cantons membres de la CIIP espèrent que la situation sanitaire permettra que des décisions d'allègement soient rapidement prises au niveau fédéral pour les étudiant.es et apprenti.es du secondaire II général et professionnel.

**Le port du masque a permis à l'école romande de participer à l'effort collectif de protection sanitaire face à la vague d'Omicron, mais le temps est venu de retrouver le chemin d'une année scolaire socialement et pédagogiquement presque normale.**

## Contacts

### **Christophe Darbellay**

Président de la CIIP, Chef du Département de l'économie et de la formation du canton du Valais, 079 292 46 11/ [christophe.darbellay@admin.vs.ch](mailto:christophe.darbellay@admin.vs.ch)

### **Pascale Marro**

Secrétaire générale de la CIIP, 079 750 21 15/[pascale.marro@ne.ch](mailto:pascale.marro@ne.ch)

---

## La CIIP

Fondée voici plus de cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

---